

Extrait du registre
des délibérations de la Commune de Monthou sur Bièvre
séance du 09/06/2023

Date de la convocation
dématérialisée
22/05/2023
Date d'affichage
22/05/2023

Nombres de membre
Afférents au Conseil
municipal : 15
En exercice : 9
Votants : 13
Procuration : 4

L'an 2023 et le 9 Juin à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de WARDEGA Pierre, Maire

Présents : M. WARDEGA Pierre, Maire Mmes : HERCOUET Sylvie, TROISPOUX Cécile, RÉTIF Kathy, VALEGA Nathalie, LOUET Christine MM : BIGNON Alain, JAHAN Eric, SAUVAGE Benoit

Absents avant donnés procuration :
BONNEAU Marie Lyne à WARDEGA Pierre
CHICOINEAU René à RÉTIF Kathy
TAFFOREAU Alain à LOUET Christine
MARIS Guillaume à TROISPOUX Cécile

Absentes :
FESSENMEYER Nathalie, PINON Nathalie
Secrétaire de séance : RÉTIF Kathy

Réf : 2023-05-30

A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLEANTS AUX ELECTIONS SENATORIALES

Les membres du conseil municipal de la commune de Monthou-sur-Bièvre, convoqués par arrêté préfectoral n°41-2023-22-00003 du 22 mai 2023, à l'effet d'élire trois délégués et trois suppléants, en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023, se sont réunis dans la salle de Conseil de la commune de Monthou-sur-Bièvre.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Pierre WARDEGA maire. Mme RÉTIF Kathy a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Le bureau électoral est composé de deux membres présents les plus âgés et des deux membres présents les plus jeunes du conseil municipal, à savoir :

-Mme LOUET Christine
-M. BIGNON Alain

- Mme VALEGA Nathalie
- Mme TROISPOUX Cécile

Le Président, après avoir donné lecture des textes relatifs à l'élection des délégués et suppléants et en particulier des articles L.288 et R.133 du code électoral, a invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants, élus séparément, sans débat, au scrutin secret et à la majorité absolue. S'il reste des mandats à attribuer à l'issue du premier tour de scrutin, il est procédé à un second tour pour le nombre de mandats restant à attribuer et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Le maire a indiqué que conformément à l'article L.284 et L.286 du code électoral, le conseil municipal devait élire trois délégués et trois suppléants.

CANDIDATURES DES DELEGUES TITULAIRES :

Il a donné connaissance à l'assemblée des candidatures présentées :
M. TAFFOREAU Alain
M. CHICOINEAU René
M. WARDEGA Pierre

VOTE PREMIER TOUR DE SCRUTIN

A l'appel de son nom, chaque conseiller a déposé dans l'urne, son bulletin plié du modèle uniforme, le Président a déclaré le scrutin clos et invité l'assemblée à procéder au dépouillement.

Accusé de réception en préfecture
041-214101453-20230609-DEL2023-05-30-DE
Date de télétransmission : 16/06/2023
Date de réception préfecture : 16/06/2023

DEPOUILLEMENT

Nombre de conseillers présents et représentés	13
Nombre d'abstention	0
Nombre de Votants	13
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
Nombre de suffrages déclarés Blancs par le bureau	0
Nombre de suffrages exprimés	13
Majorité absolue	7

Nombre de suffrages obtenus :

M. CHICOINEAU René	11
M. WARDEGA Pierre	11
M. TAFFOREAU Alain	10
Mme LOUET Christine	1

PROCLAMATION DES DELEGUES ELUS :

Selon l'ordre décroissant des suffrages obtenus et à égalité de suffrages, de l'âge des candidats, ont été proclamé délégués :

M. CHICOINEAU René
M. WARDEGA Pierre
M. TAFFOREAU Alain

CANDIDATURES DES DELEGUES SUPPLEANTS :

Il a donné connaissance à l'assemblée des candidatures présentées :

M. JAHAN Eric
Mme RÉTIF Kathy
Mme HERCOUET Sylvie

VOTE PREMIER TOUR DE SCRUTIN

A l'appel de son nom, chaque conseiller a déposé dans l'urne, son enveloppe, le Président a déclaré le scrutin clos et invité l'assemblée à procéder au dépouillement.

DEPOUILLEMENT

Nombre de conseillers présents et représentés	13
Nombre d'abstention	0
Nombre de Votants	13
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
Nombre de suffrages déclarés Blancs par le bureau	0
Nombre de suffrages exprimés	13
Majorité absolue	7

Nombre de suffrages obtenus :

M. JAHAN Eric	12
Mme RÉTIF Kathy	12
Mme HERCOUET Sylvie	9

PROCLAMATION DES SUPPLEANTS ELUS :

Selon l'ordre décroissant des suffrages obtenus et à égalité de suffrages, de l'âge des candidats, ont été proclamé suppléants :

M. JAHAN Eric
Mme RÉTIF Kathy
Mme HERCOUET Sylvie

Les délégués titulaires ci-dessus désignés ont tous accepté leur mandat.

En définitive, les délégués élus de la commune sont les suivants :

M. CHICOINEAU René
M. WARDEGA Pierre
M. TAFFOREAU Alain

Accusé de réception en préfecture
041-214101453-20230609-DEL2023-05-30-DE
Date de télétransmission : 16/06/2023
Date de réception préfecture : 16/06/2023

Les délégués suppléants ci-dessus désignés ont tous accepté leur mandat.

En définitive, les délégués élus de la commune sont les suivants :

M. JAHAN Eric
Mme RÉTIF Kathy
Mme HERCOUET Sylvie

OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS : néant

CLOTURE DU PROCES VERBAL :

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 9 juin 2023 à ^{19h55}, en triple exemplaire, a été, après lecture, signé par le Président, le Secrétaire et les autres membres du bureau.

Acte certifié exécutoire
compte tenu de sa :
télétransmission en
Préfecture de

Loir-et-Cher

le : 16 JUIN 2023

et publication en ligne :

16 JUIN 2023

Pierre WARDEGA,
Maire.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits. Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Pierre WARDEGA

La secrétaire de séance, RÉTIF Kathy



